

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE
MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009, À 19 HEURES 30,
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DES APPALACHES
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Luc Berthold	Thetford Mines
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
M.	Germain Daigle	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Claude Duchesne	East Broughton
M.	Denis Fortier	Saint-Fortunat
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	René Gosselin	Adstock
M.	Gérald Grenier	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
Mme	Jessika Lacombe	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Loïc Lenoir	Beaulac-Garthby
M.	André Rodrigue	Disraeli Ville
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
M.	Paul Vachon	Kinnear's Mills
M.	Bruno Vézina	Irlande
M.	Daniel Talbot	Sainte-Praxède

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Alain Gravel, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte. Il est 19 h 30. Il agit à titre de président d'assemblée jusqu'à l'élection du préfet.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-2009-11-5709

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Élections et désignations des membres de comités et de représentants
 - 3.1. Élection et nomination au Comité administratif
 - 3.2. Nomination au sein du bureau des délégués
 - 3.3. Nomination au sein de comités de la MRC
 - 3.4. Nomination au sein d'instances externes à la MRC
4. Procès-verbal de séances précédentes
 - 4.1. Procès-verbal de la séance du 7 octobre 2009
 - 4.2. Affaires découlant de la séance du 7 octobre 2009
 - 4.3. Procès-verbal de la séance du 18 novembre 2009
5. Période de questions
6. Rapport des comités
 - 6.1. Comité administratif du 10 novembre

7. Correspondance
 - 7.1. Patrimoine canadien
 - 7.2. Hydro-Québec
8. Demande de rencontre
9. Gestion financière et administrative
 - 9.1. Comptes payés
 - 9.2. Prévisions budgétaires 2010
 - 9.3. Formation des élus
 - 9.4. Assemblée des MRC
 - 9.5. Soutien informatique
 - 9.6. Fixation de l'heure et de la date des séances ordinaires du Conseil des maires et du Comité administratif
 - 9.7. Fermeture du bureau de la MRC pendant la période des Fêtes
 - 9.8. Signature des effets bancaires
 - 9.9. Assurance collective
 - 9.10. Site Internet de la MRC
 - 9.11. Programme d'aide financière aux MRC
10. Aménagement du territoire
 - 10.1. Certificat de conformité
 - 10.2. Modifications au schéma d'aménagement révisé
 - 10.3. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
11. Réflexion stratégique de la MRC
 - 11.1. Localisation des bureaux de la MRC
12. Sécurité publique
 - 12.1. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
13. Environnement
 - 13.1. Portail municipal de la gestion des matières résiduelles
 - 13.2. Récupération en milieu agricole
 - 13.3. Régie des matières résiduelles des mines et des lacs
14. Développement économique
 - 14.1. Internet haute vitesse
 - 14.2. Programme RénoVillage
 - 14.3. Transport collectif
 - 14.4. Conseil régional des partenaires du marché du travail
 - 14.5. Société de développement économique de la région de Thetford
 - 14.6. Comité de diversification du Secteur Sud de la MRC
 - 14.7. Politique culturelle régionale
15. Pacte rural 2007-2014
16. Demande de commandite
 - 16.1. Association forestière Québec métropolitain
17. Demande d'appui
 - 17.1. Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Beauce
18. Varia
 - 18.1. Patrimoine bâti en Chaudière-Appalaches
 - 18.2. Matières résiduelles fertilisantes
 - 18.3. Inspecteur en bâtiment et en environnement
 - 18.4. Article 59 – Demandes à portée collective
19. Prochaine réunion du Conseil des maires
20. Levée de la séance

Adopté

3 ÉLECTIONS ET DÉSIGNATIONS DE MEMBRES DE COMITÉS ET DE REPRÉSENTANTS

Le directeur général rappelle les règles procédurales adoptées par le Conseil des maires en la matière et présente la liste des postes et fonctions à combler.

3.1 Élections et nominations au Comité administratif

3.1.1 Nomination du président d'élection et de la scrutatrice

CM-2009-11-5710

Il est proposé par Mme Guy Roy et résolu unanimement de nommer M. Alain Gravel à titre de président d'élection et de nommer Mme Line Potvin à titre de scrutatrice.

Adopté

3.1.2 Élection du préfet

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- ⇒ sollicite l'intérêt des membres du Conseil : M. Ghislain Hamel indique qu'il postule pour la fonction;
- ⇒ confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.

Le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée. Considérant que M. Ghislain Hamel n'a pas d'opposition, le président d'élection le déclare élu à la fonction de préfet de la MRC des Appalaches.

3.1.3 Nomination du préfet suppléant

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- ⇒ sollicite l'intérêt des membres du Conseil : Mme Nicole Bourque indique qu'elle postule pour la fonction;
- ⇒ confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.

Le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée. Considérant que Mme Nicole Bourque n'a pas d'opposition, le président d'élection la déclare élue à la fonction de préfet suppléant de la MRC des Appalaches.

3.1.4 Désignation du représentant au poste Administrateur n° 1

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection déclare M. Luc Berthold élu pour occuper le siège « Administrateur # 1 » au sein du Comité administratif de la MRC des Appalaches.

3.1.5 Nomination du représentant au poste Administrateur n°2

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- ⇒ demande à l'administrateur sortant son intention : M. André Gosselin indique qu'il postule pour la fonction;
- ⇒ sollicite l'intérêt des autres membres du Conseil : aucun membre ne postule pour la fonction;
- ⇒ confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.

Le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée. Considérant que M. André Gosselin n'a pas d'opposition, le président d'élection le déclare élu pour occuper le siège « Administrateur # 2 » au sein du Comité administratif de la MRC des Appalaches.

3.1.6 Nomination du représentant au poste Administrateur n°3

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- ⇒ sollicite l'intérêt des membres du Conseil : M. Jacques Laprise indique qu'il postule pour la fonction;
- ⇒ confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.

Le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée. Considérant que M. Jacques Laprise n'a pas d'opposition, le président d'élection le déclare élu pour occuper le siège « Administrateur # 3 » au sein du Comité administratif de la MRC des Appalaches.

3.1.7 Nomination du représentant au poste Administrateur n°4

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- ⇒ demande à l'administrateur sortant son intention : M. Bruno Vézina indique qu'il postule pour la fonction;
- ⇒ confirme qu'il n'a reçu aucun bulletin de mise en candidature.

Le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée. Considérant que M. Bruno Vézina n'a pas d'opposition, le président d'élection le déclare élu pour occuper le siège « Administrateur # 4 » au sein du Comité administratif de la MRC des Appalaches.

3.1.8 Nomination du représentant au poste Administrateur n°5

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- ⇒ sollicite l'intérêt des autres membres du Conseil :
 - M. Philippe Chabot indique qu'il postule pour la fonction,
 - Mme Jessika Lacombe indique qu'elle postule pour la fonction
- ⇒ confirme qu'il a reçu le bulletin de mise en candidature de M. Kaven Mathieu pour la fonction.

Le président d'élection déclare la période de mise en candidature fermée. Une élection pour le siège « Administrateur # 5 » a lieu.

RÉSULTAT DU PREMIER SCRUTIN :

Considérant que M. Chabot a obtenu une majorité des voix, avec 6 voix sur 9, le président d'élection le déclare élu pour occuper le siège « Administrateur # 5 » au sein du Comité administratif de la MRC des Appalaches.

Le président d'élection déclare que les élections pour les différents sièges au sein du Comité administratif de la MRC sont terminées.

COMPOSITION DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC

CM-2009-11-5711

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement d'entériner le résultat des élections pour les sept (7) sièges au sein du Comité administratif de la MRC, pour des mandats de deux (2) ans, à savoir l'élection de :

- ⇒ M. Ghislain Hamel, maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf, à la fonction de préfet (secteur 2);
- ⇒ Mme Nicole Bourque, mairesse de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, à la fonction de préfet suppléant (secteur 2);
- ⇒ M. Luc Berthold, maire de la ville de Thetford Mines, au siège « Administrateur # 1 »;
- ⇒ M. André Gosselin, maire de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, au siège « Administrateur # 2 » (secteur 1);
- ⇒ M. Jacques Laprise, maire de la municipalité de Saint-Julien, au siège « Administrateur # 3 » (secteur 1);
- ⇒ M. Bruno Vézina, maire de la municipalité d'Irlande, au siège « Administrateur # 4 » (secteur 1);
- ⇒ M. Philippe Chabot, maire de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, au siège « Administrateur # 5 » (secteur 2).

Adopté

3.2 Nomination au sein du bureau des délégués

CM-2009-11-5712

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du bureau des délégués, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Substitut désigné
1	LAPRISE, Jacques	LENOIR, Loïc
2	HAMEL, Ghislain	MATHIEU, Kaven
Ville	BERTHOLD, Luc	LACOMBE, Jessika

Adopté

3.3 Nomination au sein des comités de la MRC

3.3.1 Comité consultatif agricole

CM-2009-11-5713

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité consultatif agricole, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	HAMEL, Ghislain	Président
1	LAPRISE, Jacques	Membre
2	ROY, Guy	Membre
Ville	BERTHOLD, Luc	Membre

Adopté

3.3.2 Comité de sécurité incendie

CM-2009-11-5714

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de sécurité incendie, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	HAMEL, Ghislain	Président
1	TALBOT, Daniel	Membre
2	LACOMBE, Jessika	Membre
Ville	BERTHOLD, Luc	Membre

Adopté

3.3.3 Comité de sécurité publique

CM-2009-11-5715

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité de sécurité publique, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet (2)	HAMEL, Ghislain	Président
1	TALBOT, Daniel	Membre
1	RODRIGUE, André	Membre
2	VACHON, Paul	Membre

Adopté

3.3.4 Comité du Pacte rural 2007-2014

CM-2009-11-5716

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité du Pacte rural 2007-2014, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet (2)	HAMEL, Ghislain	Président
1	GOSSELIN, André	Membre
1	LAPRISE, Jacques	Membre
2	LACOMBE, Jessika	Membre

Adopté

3.3.5 Comité du Plan de gestion des matières résiduelles

CM-2009-11-5717

Il est proposé par M. André Rodrigue et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité du Plan de gestion des matières résiduelles, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet (2)	HAMEL, Ghislain	Président
1	FORTIER, Denis	Membre
1	LAPRISE, Jacques	Membre
1	TALBOT, Daniel	Membre
2	CHABOT, Philippe	Membre
2	VACHON, Paul	Membre
Ville	BERTHOLD, Luc	Membre

Adopté

3.3.6 Comité des immobilisations

CM-2009-11-5718

Il est proposé par M. Jessika Lacombe et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du Comité des immobilisations, à savoir :

Secteur	Maire délégué	Fonction
Préfet	HAMEL, Ghislain	Président
1	GOSSELIN, André	Membre
2	BOURQUE, Nicole	Membre
Ville	BERTHOLD, Luc	Membre

Adopté

3.3.7 Comité de diversification économique du Secteur Sud

CM-2009-11-5719

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement de nommer M. Ghislain Hamel, préfet, à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de diversification économique du Secteur Sud.

Adopté

3.4 Nomination au sein d'instances externes à la MRC

3.4.1 Office de tourisme de la MRC des Appalaches / Tourisme région de Thetford

CM-2009-11-5720

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du conseil d'administration de l'organisme « Office de tourisme de la MRC des Appalaches / Tourisme région de Thetford », à savoir :

- ⇒ M. Philippe Chabot, préfet et représentant du secteur 2;
- ⇒ M. André Rodrigue, représentant du secteur 1;
- ⇒ M. Luc Berthold.

Adopté

3.4.2 Société de développement économique de la région de Thetford

CM-2009-11-5721

Il est proposé par M. Paul Vachon et résolu unanimement de nommer les membres du Conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du conseil d'administration de l'organisme Société de développement économique de la région de Thetford (SDERT), à savoir :

- ⇒ M. Ghislain Hamel, préfet;
- ⇒ M. Denis Fortier, représentant du secteur 1;
- ⇒ Mme Nicole Bourque, représentant du secteur 2;
- ⇒ M. Luc Berthold.

Il est également résolu de désigner M. Luc Berthold pour agir à titre de président du Conseil d'administration de la SDERT.

Adopté

3.4.3 Comité de gestion de la rivière Bécancour

CM-2009-11-5722

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu unanimement de nommer M. Philippe Chabot à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Bécancour.

Adopté

3.4.4 Comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF)

CM-2009-11-5723

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de nommer M. René Gosselin à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Saint-François (COGESAF).

Adopté

3.4.5 Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC)

CM-2009-11-5724

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de nommer Monsieur Gérald Grenier à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC).

Adopté

3.4.6 Table d'harmonisation du Parc de Frontenac

CM-2009-11-5725

Il est proposé par M. Paul Vachon et résolu unanimement de nommer M. René Gosselin à titre de représentant de la MRC au sein de la Table d'harmonisation du Parc de Frontenac.

Adopté

3.4.7 Coopérative de solidarité du Mont Adstock

CM-2009-11-5726

Il est proposé par M. Luc Berthold et résolu unanimement de nommer M. René Gosselin à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité du Mont Adstock.

Adopté

3.4.8 Musée minéralogique et minier

CM-2009-11-5727

Il est proposé par M. René Gosselin et résolu unanimement de nommer M. Paul Vachon à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration du Musée minéralogique et minier.

Adopté

3.4.9 Comité de l'aéroport

CM-2009-11-5728

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de nommer M. Guy Roy à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de l'aéroport.

Adopté

3.4.10 Centre universitaire des Appalaches

CM-2009-11-5729

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de nommer M. Paul Vachon à titre de représentant de la MRC au sein du Comité de gestion du Centre universitaire des Appalaches.

Adopté

3.4.11 SOLIDE de la MRC

CM-2009-11-5730

Il est proposé par M. Luc Berthold et résolu unanimement de nommer Mme Nicole Bourque à titre de représentante de la MRC au sein de la SOLIDE de la MRC.

Adopté

3.4.12 Comité Inter-MRC de valorisation des matières résiduelles

CM-2009-11-5731

Il est proposé par M. Loïc Lenoir et résolu unanimement de nommer le préfet de la MRC, M. Ghislain Hamel, à titre de représentant de la MRC au sein du Comité Inter-MRC de valorisation des matières résiduelles.

Adopté

3.4.13 Table sur le transport collectif en Chaudière-Appalaches

CM-2009-11-5732

Il est proposé par M. René Gosselin et résolu unanimement de nommer M. Paul Vachon à titre de représentant de la MRC au sein de la Table sur le transport collectif en Chaudière-Appalaches.

Adopté

3.4.14 Projet « Bouge bien, bouffe bien en Appalaches »

CM-2009-11-5733

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement de nommer Mme Jessika Lacombe à titre de représentante de la MRC au sein du comité de gestion du projet « Bouge bien, bouffe bien en Appalaches ».

Adopté

4 PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2009

CM-2009-11-5734

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2009.

Adopté

4.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 9 septembre

4.2.1 Gestion des ressources humaines

Le directeur général confirme que la convention collective a été signée en fonction des paramètres établis. Il présente également les règles administratives adoptées relativement à la pandémie de grippe A (H1N1).

4.2.2 Gestion des matières résiduelles – Comité Inter-MRC

Le directeur général indique que la MRC continue à recevoir les résolutions demandées aux municipalités et MRC partenaires pour la poursuite du projet. Les représentants du consortium intégrant la firme Roche ont été rencontrés pour préciser le procédé proposé : la 3^e voie n'est pas forcément requise, avec un impact financier minime qui respecte l'appel de qualification lancé. La prochaine rencontre du Comité Inter-MRC aura lieu le mercredi 9 décembre prochain, à Vallée-Jonction, et sera ouverte à tout maire désirant prendre connaissance du dossier.

La CRÉ Chaudière-Appalaches a reçu la demande financière pour le projet.

4.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2009

CM-2009-11-5735

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2009.

Adopté

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

À la demande d'une citoyenne, un tour de table pour la présentation des membres du Conseil des maires est effectué.

6 RAPPORT DES COMITÉS

6.1 Comité administratif du 10 novembre 2009

Copie du projet préliminaire de procès-verbal de la réunion du Comité administratif tenue le mardi 10 novembre 2009 est déposée.

7 CORRESPONDANCE

7.1 Patrimoine canadien

Le directeur général dépose la correspondance transmise par Patrimoine canadien et présentant les forces et les faiblesses de la candidature soumise par la MRC dans le cadre du programme des Capitales culturelles du Canada 2010. La MRC analysera l'opportunité de soumettre un cahier de candidature pour l'année 2011 lorsque les modalités de dépôt seront connues.

7.2 Hydro-Québec

Le directeur général dépose l'avis transmis par la société Hydro-Québec à l'effet qu'elle a retenu le tracé ouest proposé pour l'intégration de la production éolienne du parc éolien Des Moulins à son réseau de transport.

8 DEMANDES DE RENCONTRE

Aucune demande de rencontre n'a été reçue pour la séance ordinaire du mercredi 13 janvier 2010.

9 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

9.1 Comptes payés

CM-2009-11-5736

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2009, des comptes suivants, pour un montant total de 132 191,96 \$, et correspondant aux chèques numéros 6421 à 6449 inclusivement, pour un montant de 73 598,54 \$, huit (8) paiements automatiques, pour un montant de 26 136,63 \$, et quatre (4) prélèvements pour les salaires, pour un montant de 32 456,79 \$.

Adopté

9.2 Prévisions budgétaires 2010

9.2.1 Mécanisme d'établissement des quotes-parts

Il est convenu que la répartition des quotes-parts pour les prévisions budgétaires 2010 s'effectuera selon les procédures établies lors de la séance extraordinaire du 18 novembre dernier.

9.2.2 Mécanisme d'établissement des quotes-parts

Le directeur général remet aux membres du Conseil copie d'un document synthèse présentant, de façon détaillée, les prévisions budgétaires telles qu'établies en fonction des discussions et commentaires formulés lors de la séance extraordinaire du 18 novembre dernier.

Il présente une analyse de l'entente contractuelle liant la MRC à l'entreprise d'économie sociale Récupération Frontenac relativement à la valorisation des matières recyclables sur son territoire. Après discussions, il a eu convenu d'ajouter une dépense d'un montant de 32 288 \$ aux prévisions budgétaires 2010 établies lors de la séance extraordinaire du 18 novembre dernier, ce montant étant compensé par :

- ⇒ une augmentation de l'appropriation du surplus cumulé « *Gestion des matières résiduelles* » de 10 699 \$ (50 000 \$ au lieu de 39 301 \$);
- ⇒ une augmentation de la quote-part « Hygiène du milieu » de la Partie I pour la différence (21 589 \$).

9.2.3 Adoption des prévisions budgétaires 2010 – Partie I

CM-2009-11-5737

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie I pour l'exercice financier 2010, à savoir les départements concernant l'ensemble des municipalités, selon les modalités suivantes :

- total des revenus :2 999 174 \$,
- total des dépenses :3 079 174 \$,
- total des autres activités financières : ... - 80 000 \$,
- total des quotes-parts :1 158 021 \$.

Adopté

9.2.4 Adoption des prévisions budgétaires 2010 – Partie II

CM-2009-11-5738

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie II pour l'exercice financier 2010, à savoir le département de l'évaluation foncière qui concerne les 17 municipalités relevant du Code municipal du Québec, selon les modalités suivantes :

- total des revenus :406 673 \$,

- total des dépenses :406 673 \$,
- total des quotes-parts :370 451 \$.

Adopté

9.2.5 Adoption des prévisions budgétaires 2010 – Partie III

CM-2009-11-5739

Il est proposé par M. René Gosselin et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie III pour l'exercice financier 2010, à savoir les ententes ouvertes aux municipalités, selon les modalités suivantes :

- total des revenus :24 440 \$,
- total des dépenses :24 440 \$,
- total des quotes-parts :0 \$.

Adopté

9.2.6 Adoption des prévisions budgétaires 2010 – Partie IV

CM-2009-11-5740

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie IV pour l'exercice financier 2010, à savoir les activités du Comité de diversification du Secteur Sud, selon les modalités suivantes :

- total des revenus :110 000 \$,
- total des dépenses :110 000 \$,
- total des quotes-parts :10 000 \$.

Adopté

9.2.7 Adoption des quotes-parts 2010

CM-2009-11-5741

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement d'adopter l'acte de répartition des quotes-parts pour l'exercice financier 2010 selon les modalités suivantes :

QUOTES-PARTS – PARTIE I

- ⇒ répartition sur la base de la population
 - Office de tourisme277 500 \$
 - Gestion des matières résiduelles21 589 \$
- ⇒ répartition sur la base du nombre de votes
 - Gestion des finances..... 176 942 \$
- ⇒ répartition à parts égales
 - Législation 173 855 \$
 - Programme de subvention26 145 \$
- ⇒ répartition sur la base de la richesse foncière uniformisée
 - Sécurité incendie 10 770 \$
 - Urbanisme / Supra-local.....212 108 \$
 - CLD (SDERT).....259 112 \$

QUOTES-PARTS – PARTIE II

- ⇒ répartition sur les coûts réels
 - Évaluation foncière..... 370 451 \$

QUOTES-PARTS – PARTIE IV

- ⇒ répartition sur la base de la population
 - Secteur Sud..... 10 000 \$

Adopté

9.2.8 Taux d'intérêt pour l'exercice financier 2010

CM-2009-11-5742

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de fixer à 12% le taux d'intérêt sur les arriérés pour l'exercice financier 2010.

Adopté

9.3 Formation des élus municipaux

Le directeur général affirme avoir reçu la confirmation de cinq (5) municipalités intéressées par une formation de groupe organisée par la MRC, pour un total de 27 personnes. Certains membres du conseil indiquent l'intérêt de leur municipalité, ce qui permet de chiffrer à une quarantaine de personnes intéressées à suivre le programme de formation pour les élus municipaux proposé par la Fédération québécoise des municipalités.

Une première session du Module 1 serait offerte le samedi 12 décembre prochain et une reprise pourrait avoir lieu en janvier 2010. La ou les sessions du module 2 seraient planifiées en mars et avril 2010. Une relance sera effectuée auprès des municipalités de la MRC pour valider leur intérêt et confirmer les inscriptions.

CM-2009-11-5743

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à planifier au moins une session de formation pour les élus municipaux selon l'offre de service proposée par la Fédération québécoise des municipalités, au coût de 2 000 \$ par module plus les taxes de vente applicables. Toutes les dépenses encourues étant assumées par les municipalités participantes à cette activité, au prorata de la participation de leurs élus municipaux.

Adopté

9.4 Assemblée des MRC

CM-2009-11-5744

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement d'autoriser le préfet et le directeur général à participer à l'assemblée des MRC de la Fédération québécoise des municipalités, qui aura lieu les 2 et 3 décembre prochain, à Québec, à défrayer leurs coûts d'inscription et à leur rembourser leurs frais de déplacement selon la politique en vigueur à la MRC.

Adopté

9.5 Soutien informatique

CM-2009-11-5745

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une banque de temps de 75 heures pour le soutien du système informatique de la MRC auprès de l'entreprise Cyber 3D, au taux horaire de 54,00 \$ plus les taxes de vente applicables, réparties de la façon suivante :

- ⇒ un total de 25 heures pour l'exercice financier 2009, pour un montant total de 1 350 ,00 \$ plus les taxes de vente applicables;
- ⇒ un total de 50 heures pour l'exercice financier 2010, pour un montant total de 2 700 ,00 \$ plus les taxes de vente applicables.

Adopté

9.6 Fixation de l'heure et de la date des séances ordinaires du Conseil des maires et du Comité administratif

CM-2009-11-5746

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de fixer à 19 h 30 l'heure de début des séances ordinaires du Conseil des maires qui auront lieu, en 2010, les mercredis soirs suivants, à savoir :

- le 13 janvier,
- le 10 février,
- le 10 mars,
- le 14 avril,
- le 12 mai,
- le 9 juin,
- le 18 août,
- le 8 septembre,
- le 13 octobre,
- le 24 novembre.

Il est également résolu de fixer à 13 h 30 l'heure de début des séances ordinaires du Comité administratif 2010, les mardis après-midi suivants, à savoir :

- le 2 février,
- le 2 mars,
- le 6 avril,
- le 4 mai,
- le 1^{er} juin,
- le 10 août,
- le 7 septembre,
- le 8 octobre,
- le 9 novembre.

Adopté

9.7 Fermeture du bureau de la MRC pendant la période des Fêtes

Le directeur général informe les membres du Conseil à l'effet que les bureaux de la MRC seront fermés du vendredi 25 décembre 2009 au dimanche 3 janvier 2010 inclusivement.

9.8 Signature des effets bancaires

CM-2009-11-5747

Il est proposé par M. Guy Roy et résolu unanimement d'autoriser le préfet, M. Ghislain Hamel, ou la préfète suppléante, Mme Nicole Bourque, à signer, en compagnie du secrétaire-trésorier et directeur général, M. Alain Gravel, tous les effets bancaires et autres documents apparentés de la MRC des Appalaches.

Adopté

9.9 Assurance collective

CM-2009-11-5748

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement du régime d'assurance collective en vigueur à la MRC, auprès de Desjardins Sécurité financière, et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents requis à cet effet.

Adopté

9.10 Site Internet de la MRC

CM-2009-11-5749

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement du contrat d'hébergement du site Internet de la MRC, auprès de l'entreprise Numérique Technologies, au montant de 239,40 \$ pour un an plus les taxes de vente applicables.

Adopté

9.11 Programme d'aide financière aux MRC

9.11.1 Bilan des activités – Exercice 2008

CM-2009-11-5750

Attendu que la MRC des Appalaches bénéficie du programme d'aide pour le développement économique et de l'emploi;

Attendu qu'en vertu de ce programme la MRC des Appalaches doit adopter le bilan de ses activités pour l'année précédente;

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement de recommander au Conseil des maires d'adopter le Bilan des activités pour l'exercice financier 2008 tel que déposé.

Adopté

9.11.2 Plan d'action – Exercice 2009

CM-2009-11-5751

Attendu que la MRC des Appalaches bénéficie du programme d'aide pour le développement économique et de l'emploi;

Attendu qu'en vertu de ce programme la MRC des Appalaches doit adopter son plan de travail pour l'année en cours;

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de recommander au Conseil des maires d'adopter le Plan d'action pour l'exercice financier 2009 tel que déposé.

Adopté

10 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Certificat de conformité

Ville de Disraeli – Règlement n°521

CM-2009-11-5752

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 521 de la Ville de Disraeli amendant les dispositions touchant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de supprimer certains éléments d'imprécision.

Adopté

10.2 Modifications au schéma d'aménagement révisé

10.2.1 Règlement n°116

Le directeur général indique que la MRC a reçu la confirmation à l'effet que son règlement n° 116 (amendement au schéma révisé, ayant pour effet de préciser les objectifs liés à l'orientation relative à l'agriculture et de modifier la grille des usages autorisés dans l'aire d'affectation agricole viable) respecte les orientations gouvernementales et qu'il est entré en vigueur. L'adoption d'un document indiquant les mesures que devront adopter les municipalités n'est pas requise, considérant que les dispositions locales actuelles sont plus restrictives.

10.2.2 Règlement n°118

ADOPTION DU RÈGLEMENT

CM-2009-11-5753

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'adopter le règlement de modification numéro 118 amendant le schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches afin de modifier les limites des affectations agricole viable et récréoforestière dans la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus.

Adopté

10.2.3 Règlement n°119

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

CM-2009-11-5754

Il est proposé par M. Luc Berthold et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement de modification numéro 119, amendant le schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches, afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce et de modifier

certaines normes de lotissement contenues au document complémentaire.

Adopté

MODIFICATION DU DÉLAI DONNÉ AUX MUNICIPALITÉS POUR FORMULER LEUR AVIS

CM-2009-11-5755

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'établir que le délai accordé aux municipalités pour formuler l'avis prévu à l'article 52 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme soit de 20 jours au lieu de 45.

Adopté

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CM-2009-11-5756

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement qu'une assemblée publique de consultation, portant sur la modification du schéma d'aménagement liée au règlement numéro 119, soit tenue à la salle du Conseil des maires et de déléguer au directeur général le pouvoir d'en fixer la date et l'heure.

Adopté

FORMATION DE LA COMMISSION FORMÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 53.1 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME (LAU)

CM-2009-11-5757

Il est proposé par M. Gérald Grenier et résolu unanimement de nommer Messieurs Luc Berthold, André Rodrigue et Guy Roy pour former, en compagnie de M. Ghislain Hamel, préfet, la commission qui entendra et expliquera aux contribuables la modification du schéma d'aménagement, conformément aux dispositions de l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ, c. A-19.1).

Adopté

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 119 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Un avis de motion est donné par M. Steven Laprise à l'effet qu'un règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation de Sainte-Clotilde-de-Beaucé et de modifier certaines normes de lotissement contenues au document complémentaire.

DEMANDE D'AVIS AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

CM-2009-11-5758

Attendu que le Conseil d'une MRC peut demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire son avis sur une modification de son schéma d'aménagement;

Il est proposé par M. Paul Vachon et résolu unanimement de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire son avis relativement au projet de règlement numéro 119.

Adopté

10.3 Modifications au schéma d'aménagement révisé

La MRC a été avisée d'une majoration du taux horaire pour les services conseils de l'Agence en matière d'application de la réglementation sur l'abattage d'arbres, qui passe de 26 \$ à 33,20 \$.

11 RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC

11.1 Localisation des bureaux de la MRC

Le directeur général confirme que la demande d'aide financière de la MRC a été déposée au ministère des affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il présente un bref historique du dossier et du mécanisme de prise de décision sur le processus à mettre en place. Les membres du Comité des immobilisations se réuniront à court terme pour initier les démarches prévues selon l'échéancier en place.

12 SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Le directeur général effectue un rappel sommaire de la séance publique d'information qui a eu lieu le mercredi 11 novembre dernier, à la salle du conseil de la MRC. Une discussion s'en suit.

DÉPÔT DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CM-2009-11-5759

Considérant que la MRC des Appalaches a complété toutes les étapes requises pour le dépôt de son Schéma de couverture de risques au ministre de la Sécurité publique, conformément aux dispositions de l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement d'autoriser le dépôt du Schéma de couverture de risques de la MRC des Appalaches au ministre de la Sécurité publique, afin que celui-ci s'assure de sa conformité aux orientations ministérielles applicables en la matière.

Adopté

PLAN DE TRAVAIL – MISE EN OEUVRE

Le directeur général dépose un projet préliminaire de plan de travail relativement à la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Ce document sera soumis incessamment aux membres du Comité de sécurité incendie pour analyse et commentaires.

13 ENVIRONNEMENT

13.1 Portail municipal de la gestion des matières résiduelles

Le directeur général mentionne la mise en place de ce nouveau service parrainé par Recyc-Québec.

13.2 Récupération en milieu agricole

Les correspondances transmises à la MRC par les syndicats de l'UPA de la région, exprimant la volonté de leurs membres de participer à un programme de récupération des plastiques agricoles de même qu'à un programme de récupération des tubulures d'érablière, seront référées au Comité consultatif du Plan de gestion des matières résiduelles.

13.3 Régie des matières résiduelles des mines et des lacs

Le directeur général effectue un rappel de la prochaine assemblée des administrateurs qui aura lieu le mardi 15 décembre prochain, à compter de 19h30, à la salle du Conseil des maires.

14 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

14.1 Internet haute vitesse – Comité MRC

Le directeur général confirme le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme fédéral « *Large Bande Canada : Un milieu rural branché* » à l'intérieur des délais prescrits. La conférence de presse prévue a eu lieu le lundi 19 octobre dernier.

Divers contacts ont été établis, tant au niveau provincial que fédéral, afin de s'assurer que le traitement des demandes d'aide financière soumises par la MRC soit effectué dans les meilleurs délais. Une discussion s'en suit.

14.2 Programme RénoVillage

Le directeur général dépose un tableau présentant, par municipalité, les demandes reçues, acceptées et en attente de traitement.

14.3 Transport collectif en Chaudière-Appalaches

Le directeur général indique que le rapport relatif à la liaison interurbaine entre Thetford Mines et Sherbrooke sera déposé en début d'année 2010. Il mentionne que le Comité régional sur le transport en milieu rural analyse l'offre de services soumise par le Centre d'expertise en transport intermodal (CETI), au montant de 8 445 \$ taxes de vente en sus. Des précisions et des ajouts au niveau des tâches demandées devraient être apportés, mais toujours en respectant la subvention de 10 000 \$ reçue par la MRC pour cette étude en provenance du MTQ. Une discussion s'en suit.

CM-2009-11-5760

Considérant que la MRC des Appalaches a reçu une aide financière de 10 000 \$ du ministère des Transports pour effectuer une étude sur le transport collectif en milieu rural;

Considérant que le Centre d'expertise en transport intermodal (CETI) a déposé une offre de service pour la réalisation de cette étude;

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement d'autoriser l'octroi d'un contrat au Centre d'expertise en transport intermodal (CETI) pour la réalisation d'une étude sur le transport collectif en milieu rural, pour un montant global net de 10 000 \$ taxes de vente et ristourne de la TPS incluses, et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document requis à cet effet.

Il est également résolu d'inclure dans l'étude l'analyse de l'utilisation du tronçon de voie ferrée traversant le territoire de la MRC d'est en ouest et reliant Sacré-Cœur-de-Jésus à Beaulac-Garthby.

Adopté

14.4 Conseil régional des partenaires du marché du travail

Un rappel est effectué à l'effet qu'une tournée de mobilisation dans le cadre du Pacte pour l'emploi aura lieu le lundi 30 novembre prochain, au Club de Golf & Curling de Thetford Mines.

14.5 Société de développement économique de la région de Thetford

CM-2009-11-5761

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement d'entériner la nomination des personnes suivantes au sein du conseil d'administration de la Société de développement économique de la région de Thetford désignées par les représentants de leur table sectorielle respective, à savoir :

- ⇒ M. Jacques Perron, pour la Table sectorielle Coopératif;
- ⇒ M. Herman Turgeon, pour la Table sectorielle Industries;
- ⇒ M. Daniel Ruel, pour la Table sectorielle Travailleurs et organisations syndicales;
- ⇒ M. Pierre Laroche, pour la Table sectorielle Chambres de commerce;
- ⇒ Mme Guylaine Gardner, pour la Table sectorielle Communautaire.

Adopté

14.6 Comité de diversification économique du secteur Sud

14.6.1 Rencontres sectorielles et territoriales

CM-2009-11-5762

Considérant la recommandation favorable formulée par le Comité de diversification économique du Secteur Sud;

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'octroyer un montant maximal de 450 \$ à titre de remboursement des frais de déplacement des invités provenant

de l'extérieur du territoire de la MRC pour l'accompagnement des réflexions tenues lors des rencontres sectorielles et territoriales.

Adopté

14.6.2 Projet d'agrandissement du Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD)

CM-2009-11-5763

Il est proposé par M. André Rodrigue et résolu unanimement d'accorder, à même le Fonds de diversification provenant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), un montant de 19 194,28 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité, d'évaluation des coûts de construction pour le projet d'agrandissement du Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD).

Adopté

14.7 Politique culturelle régionale

Le directeur général indique qu'un projet de plan d'action de la politique culturelle régionale est prêt à être déposé pour analyse et recommandation au Conseil des maires. Considérant la portée régionale de ce dossier, son suivi sera dorénavant assuré par le Comité administratif.

15 PACTE RURAL 2007-2014

Aucun sujet à traiter.

16 DEMANDES DE COMMANDITE

16.1 Association forestière Québec métropolitain

Conformément à la position usuelle de la MRC, le demandeur a été avisé de soumettre sa demande aux conseils de chacune des municipalités du territoire de la MRC.

17 DEMANDES D'APPUI

17.1 Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Beauce

Après discussion, il est convenu de ne pas donner de suite à cette demande relative aux démarches de la Fédération en vue de la mise en place, par les gouvernements provincial et fédéral, d'un programme d'aide financière, pour les citoyens ruraux qui doivent procéder à la mise aux normes de leur système d'évacuation et de traitement des eaux usées de leur résidence, équivalente à celle obtenue par les citoyens en milieu urbain, ce dossier ayant déjà été traité au niveau local.

18 VARIA

18.1 Patrimoine bâti en Chaudière-Appalaches

Le directeur général présente le projet de document d'information produit dans le cadre du programme régional en collaboration avec les MRC de Chaudière-Appalaches.

18.2 Matières résiduelles fertilisantes

Un bref rappel du dossier est effectué. La municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton transmettra à la MRC son projet de règlement, visant à interdire l'épandage de telles matières sur son territoire, pour sa diffusion à l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC.

18.3 Inspecteur en bâtiment et en environnement

La MRC effectuera une relance de ce dossier auprès des municipalités afin de valider leur intérêt ainsi que leurs besoins éventuels pour les services d'un inspecteur régional en bâtiment et en environnement.

18.4 Étude sur l'érosion des sols

La question de la réalisation d'une étude sur l'érosion des sols est soulevée. Une discussion s'en suit.

18.5 Article 59 de la LPTAA – Demandes à portée collective

Tel que convenu lors de séances antérieures, la MRC tiendra en début d'année 2010 une rencontre de travail relativement au dossier des demandes à portée collective. Des représentants de MRC, ayant adopté les mesures découlant de l'application des dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles visant certaines demandes à portée collective, seront invités à venir partager leur expérience, tant positive que négative.

19 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 13 janvier 2010.

20 LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-2009-11-5764

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 22 h 05.

Adopté

GHISLAIN HAMEL
PRÉFET

ALAIN GRAVEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER